



COMPTE-RENDU

Type de réunion : Conseil de Vie Sociale

Date : mercredi 27 mars 2024

Horaire : 14h30-16h30

Personnes présentes : Armelle HYON, Madeleine JAFFREDOU, Marie-France CAVALOC et Ambroise MELEARD (Collège des résidents), Odile BORE et Annick HENRY (Collège des familles), Karine RANNOU et Blandine D'HELLIER (Collège des professionnels), Pascale JUDIC (Représentante des Communautés religieuses), Oriane BADOUAL (Animatrice), Nicolas DESPRES (Directeur)

Personnes absentes : Mesdames Annie LEHOUX et Monsieur HEL (toutes les 2 du Collège des Familles des Résidents)

Rédacteurs : Nicolas DESPRES

Pièces jointes :

- *Rapport MQS Evaluation – Version synthétique*
- *Questionnaire de satisfaction mars 2024*

Nous rappelons l'ordre du jour du Conseil de Vie Sociale (CVS) tel qu'il a été proposé :

- ✓ *Grille tarifaire hébergement : suivi et évolution*
 - ✓ *Évaluation de l'établissement : compte-rendu*
 - ✓ *Questionnaire de satisfaction aux résidents (mars 2024)*
 - ✓ *Point fonctionnement (travaux, soins, animation et restauration)*
 - ✓ *Divers (dont questions transmises le 20 janvier)*
-

A – Grille tarifaire hébergement : suivi et évolution

Notre association a été destinataire de l'Arrêté de tarification du Département des Côtes d'Armor daté du 28 février 2024 définissant le montant que nous devons obligatoirement appliquer à compter du 1er avril 2024 en faveur des résident(e)s qui bénéficient de l'Aide Sociale (montant qui est révisé non pas au 1er janvier mais au 1er avril de chaque année).

Notre parc de logements permet en effet à celles et ceux qui révèlent des ressources plus modestes un accès à notre établissement, limite étant fixée à 49 résidents sur 100 nous concernant.

Il apparaît ainsi que le tarif journalier de l'hébergement pour les résident(e)s bénéficiant de l'Aide Sociale a été fixé à un montant de 68.64 euros contre 61.84 euros en 2023. (Soit une augmentation de 11 %).

Dès que cette information nous est parvenue, nous avons contacté les services du Conseil Départemental afin de les informer de la tarification journalière hébergement hors Aide Sociale en vigueur au sein de notre établissement.

Celle-ci, d'un montant de 66.06 euros est applicable au 1er janvier dernier et vous en avez été informés le 5 février de cette année.

Néanmoins, un tarif journalier hors Aide Sociale ne pouvant être inférieur au tarif journalier Aide Sociale nous avons dû revaloriser ce dernier.

Pour se faire, la logique de respecter l'écart existant lors des exercices antérieurs (à savoir + 1.28% entre le tarif hébergement hors aide sociale et aide sociale) a été privilégiée au Bureau de l'Association qui s'est tenu le 5 mars dernier.

Ainsi, la tarification hors Aide Sociale a été fixée à hauteur d'un montant journalier de 69.52 euros.

Cette décision a été soumise au Conseil d'Administration de l'Association pour approbation le 22 mars prochain et sera applicable au 1er avril de cette année. La traduction financière sera la suivante :

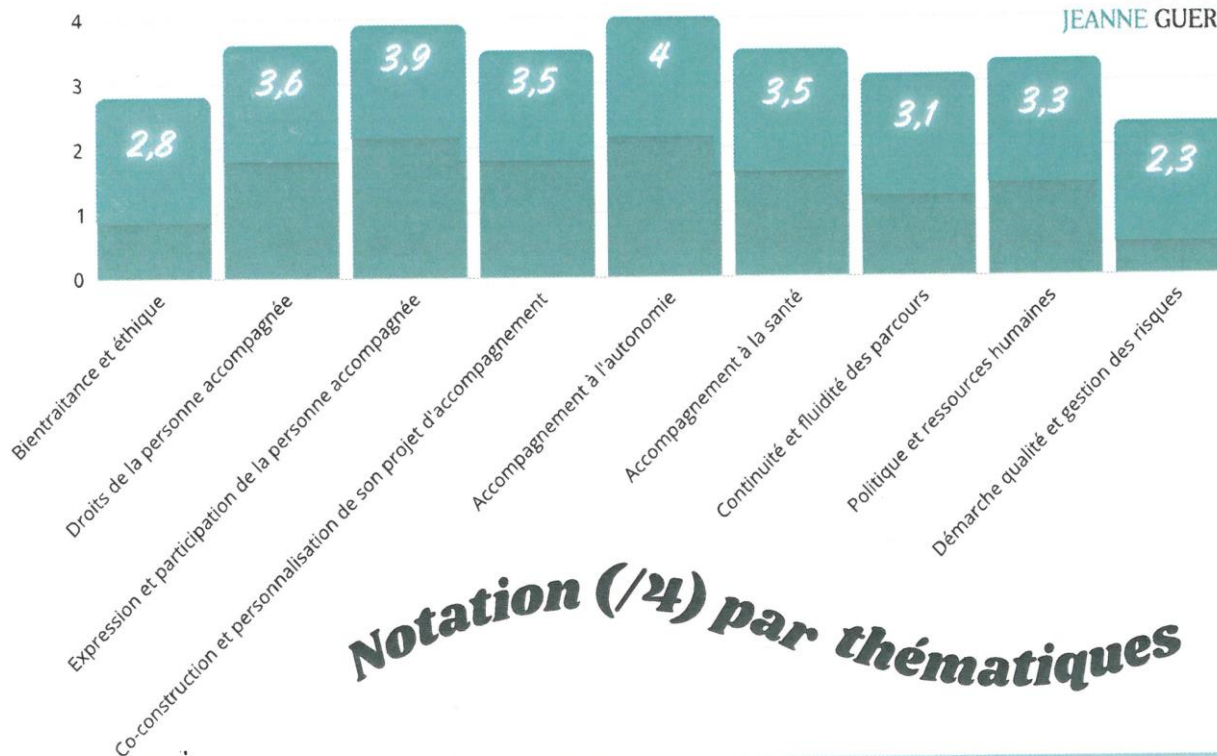
- ✓ Coût hébergement résident bénéficiaire de l'Aide Sociale : 68.64 euros/jour
- ✓ Coût hébergement résident non bénéficiaire de l'Aide Sociale : 69.52 euros/jour

B – Evaluation de l'établissement – Synthèse

Nous avons partagé le rapport (dans sa version synthétique) du Cabinet rennais Management Qualité Santé – MQS qui a réalisé cette évaluation et le joignons à ce PV de CVS.

Amélie LEMOINE (alternante Qualité) a produit par ailleurs un tableau (page suivante) qui met en exergue les forces et axes de progrès tels que constatés par MQS

Résultats de l'évaluation 01/2024



Notation (/4) par thématiques

Points forts

- Ambiance de travail bienveillante et les personnes rencontrées ont le sentiment d'être chez elle.
- Equipe perçue très positivement par les usagers et les familles étant décrite comme disponible, proche, gentille, équipe motivée et impliquée.
- Cadre de vie agréable bien entretenu (propreté des locaux...)
- Droits des résidents respectés dans un souci de qualité de vie et de prise en compte de leurs préférences.
- Bonne connaissance des habitudes des résidents: accompagnement personnalisé
- Expression des résidents favorisée à travers le café causerie et le CVS, prise en main du rôle des membres du CVS.
- Considération du personnel, évolution des métiers et valorisation des personnes en poste. En retour une équipe qui exprime des besoins de formation.
- Ressources dédiées à l'animation et aux activités thérapeutiques (présence des services civiques) : activités enrichissantes et stimulantes. Les résidents sont satisfaits des activités proposées et de la qualité de la communication.
- Prévention et prise en charge des risques liés à la vulnérabilité de la personne : chute, santé, fin de vie...
- Prise de conscience et preuves d'engagement sur le déploiement d'une démarche qualité et de gestion des risques (qualificative et déploiement du logiciel qualité Ageval).

Axes de progrès

- La déclaration et la gestion des événements indésirables, des plaintes et des réclamations (assurer la traçabilité des événements déclarés et de leur traitement) ainsi que leurs communication aux parties prenantes : CVS et professionnels.
- Acculturation des équipes à une démarche d'amélioration continue de la qualité des activités et prestations délivrées.
- Construction du projet d'accompagnement personnalisé.
- Développer des temps de partage/ sensibilisation des professionnels, formation interne, analyse des pratiques professionnelles.
- Renforcer le développement des compétences sur l'accompagnement des personnes ayant des troubles psycho-comportementaux.
- Sécurisation du circuit du médicament (retranscription, traçabilité des péremptions, identitovigilance).
- Formaliser un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence (informations en interne, formations repérage des situations à risques de maltraitance, conduite à tenir suite au constat d'une situation de maltraitance avec un résident, comment le signaler...)
- Actualiser le plan de gestion de crise et de continuité de l'activité (plan bleu et PCA) et assurer sa communication.
- Gestion documentaire opérationnelle permettant de formaliser les pratiques.
- Renforcer la traçabilité dans le dossier de soin (transmissions ciblées) / lié à la difficulté d'utilisation du logiciel.
- Développer la démarche éthique et le travail en équipe.

C – Questionnaire aux résidents

L'équipe d'Animation a réalisé un questionnaire que vous retrouverez en pièce jointe accompagné des réponses obtenues. 23 résidents y ont participé et cela nous permet de glaner une expression plus large que celle révélée généralement lors des Cafés Causette, tout aussi intéressants, mais ne permettant pas au plus grand nombre l'expression et/ou formulation des besoins.

Nous retiendrons plus spécifiquement les points suivants :

- ✓ Retour sur les repas du soir : possibilité et envie pour certains de manger ensemble en plateau repas, d'autres en chambres ;
- ✓ Heure du souper décalée de 30 min idéalement : à partir de 18h30 ;
- ✓ Bien tenir compte des régimes, des demandes et des papiers remis dans l'urne (à voir avec Pascal et Mireille) ;
- ✓ Tables des invités : possibilité d'accueillir 4 invités + 1 résidents (table ronde sans fauteuil roulant) ou 3 invités + 1 résident si fauteuil ;
- ✓ Autre table à utiliser si double demande de familles : 5 invités + 1 résident par ex. A voir : possibilité de mettre un espace pour accueillir les familles lors de goûters festifs en dehors de la chambre : goûters d'anniversaires (à la charge de la famille) par ex (convives extérieurs et résidents) ;
- ✓ Retour sur l'offre d'accès à la culture : suggestion de sortir le soir bien perçue. Retour positif sur les conférences et films documentaires, expériences de vies (à refaire) ;
- ✓ Beaucoup de questions sur les montres et le rapport au soin : fonctionnement des montres et des appels aux soignants ainsi que les délais de réponses ;
- ✓ Acquisition du nouveau minibus pour faciliter en particulier le transport des personnes à mobilité réduite (PMR)

D – Point fonctionnement

Projet avec la Scène Nationale La Passerelle à Saint-Brieuc

L'Association Jeanne Guernion travaille un projet artistique avec la Scène Nationale de Saint-Brieuc, La Passerelle, qui viserait à la mobilisation d'artistes pour animer des ateliers qui contribueraient à la réalisation d'une œuvre artistique, mobilisant des résident(e)s de l'établissement ainsi que des lycéens de l'établissement Marie Balavenne.

Ce serait l'occasion de créer un lien fort entre résidents, lycéens, personnel soignant, familles et artistes, grâce à la danse et la réalisation de bals.

Le premier serait porté par Massimo Fusco et sa compagnie Corps Magnétiques, à travers une exploration des danses de salon et des corps en y associant les parcours de vie des résidents de la Maison Jeanne Guernion.

Le second, insufflé par Lucien Fradin et sa compagnie La Ponctuelle, s'attachera aux influences des danses traditionnelles et à leur impact sur nos danses d'aujourd'hui, en bousculant les codes du genre.

A l'issue de ces deux résidences d'artistes, les spectacles créés seront diffusés lors de la saison 2025-2026 à La Passerelle (festival de danse "SLATCH !") dans une optique de diffusion nationale.

Un dossier de subvention doit être réalisé pour assurer le financement de ce projet à travers un Appel à Projet « Culture et Santé » porté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Nous ne manquerons pas lors du prochain CVS de vous partager plus en détail ce projet et composantes.

Le futur Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)

Les PASA (pôles d'activités et de soins adaptés) sont des espaces aménagés au sein des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Ils sont destinés à accueillir des personnes ayant des troubles du comportement modérés, consécutifs particulièrement d'une maladie neuro-dégénérative associée à un syndrome démentiel, qui altèrent néanmoins la qualité de vie de la personne et des autres résidents.

Des activités sociales et thérapeutiques sont proposées au sein de ce pôle dont les principales caractéristiques sont :

- ✓ L'accueil d'une population ciblée : personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ayant des troubles du comportement modéré ;
- ✓ La présence d'un personnel qualifié, formé, soutenu et ayant exprimé une volonté d'exercer auprès de ces malades ;
- ✓ L'élaboration d'un projet adapté de soins et d'un projet de vie personnalisé ;
- ✓ La participation des familles et des proches ;
- ✓ La conception d'un environnement architectural adapté et identifié par rapport au reste de la structure.

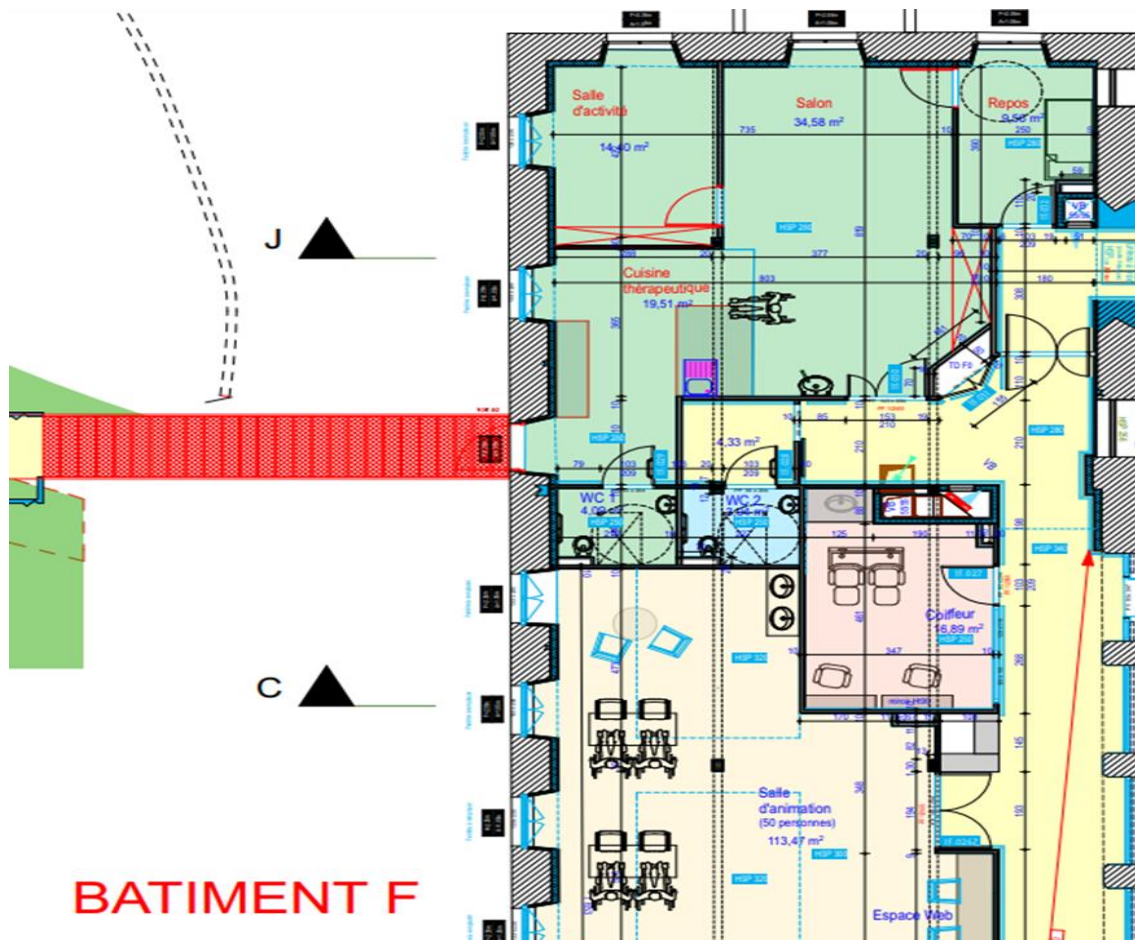
Public cible – les résidents suivants :

- Ayant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée
- Et des troubles du comportement modérés

Les plans ont été retravaillés avec la Congrégation des Filles du Saint-Esprit (Mme Lanoé – Gestionnaire et M Poilvert – Architecte) pour aboutir au schéma ci-dessous (zone de couleur verte).

Il s'agira ainsi de modifier l'actuelle Salle d'Ergothérapie pour répondre au Cahier des Charges du PASA (cf.ARS) pour proposer en particulier 1 Cuisine Thérapeutique, 1 Salle d'activités multisensorielles, 1 Salon, 1 Salle de repos, des sanitaires et un accès via une passerelle (en rouge) menant vers le jardin sécurisé.

La livraison est prévue pour le dernier trimestre 2024 et conjointement, à compter du 2eme trimestre 2024, l'établissement va travailler le projet de fonctionnement à l'appui d'un groupe pluridisciplinaire de professionnels animé par la direction.



Suivi Phase 4 – Travaux

La dernière phase des travaux ou Phase 4 doit s'achever au dernier trimestre de cette année : le mois d'octobre est envisagé par la Congrégation des Filles du Saint-Esprit et l'Architecte, Maitrise d'œuvre, du projet.

Cette dernière phase viendra clore 5 années de travaux initiés en 2019.

Il est à noter que le dernière étage du bâtiment B (3^{ème} étage) sera libéré à l'issue de cette phase : l'Association et la Congrégation réfléchisse à plusieurs options concernant cette zone qui représente une dizaine de chambres, des espaces collectifs (dont 1 salon de lecture) et de rangements.

Concernant les 6 chambres au -1 du bâtiment E, la Congrégation souhaite les mobiliser pour des sœurs qui seraient contraintes de voir quitter des logements existants (exemple : maison moyenne) : il s'agirait alors pour la Congrégation de disposer de logements « intermédiaires ». Rappelons que ces 6 logements, quelle que soit la solution qui sera retenue, intègrent quoi qu'il en soit une réorganisation ayant pour effet de proposer à la fin de la Phase 4 de nouveaux logements aux résidents qui y vivent actuellement.

L'Association travaille également la possibilité d'un site dédié à l'Accueil du Jeune Enfant (Crèche, Maison des Assistantes Maternelles...) : l'Agglomération de Saint-Brieuc et la Caisse d'Allocations Familiales sont associés à cette thématique.

Enfin, en rez-de-jardin du bâtiment H, une zone offrirait à l'issue de la Phase un potentiel d'hébergements (4 à 6 maximum) qui pourraient être dévolus à du logement étudiant (une piste a été évoquée avec le Lycée Marie Balavenne).

Projet jardin thérapeutique et Fondation Saint-Jean de Dieu

Un axe de travail est à explorer avec la Fondation Saint-Jean de Dieu visant à travailler à la réalisation d'un jardin thérapeutique qui profiterait autant aux patients suivis par ce partenaire que pour les résidents de l'EHPAD.

Des temps de travail sont prévus sous peu pour avancer sur ce projet afin que nous disposions de suffisamment d'éléments que nous pourrions ainsi soumettre à la congrégation pour avis et validation.

Oriane est l'interlocutrice privilégiée pour ce projet et ne manquera de nous partager l'avancée de ce dernier. A suivre dans les semaines à venir.

La boutique

Celle-ci ouvrira à partir du mois d'avril et nous ne manquerons pas au CVS du mois de juin de faire un point complet.

Oriane a organisé un espace très chaleureux que vous pouvez d'ores et déjà découvrir au R+1 du bâtiment G.

Ce sont des produits de première nécessité qui y seront vendus ainsi que des confiseries et/ou gâteaux avec un réapprovisionnement régulier. La boutique sera quant à elle ouverte à raison d'une après-midi, deux fois par semaine.

Problème hermétique – huisserie chambres -1 Bâtiment E

Madame HYON nous informe que sa fenêtre révèle toujours un souci d'hermétisme avec un léger passe d'air.

Il lui est indiqué que la question a déjà été remontée à l'architecte de la Congrégation. En attente d'explication plus approfondie.

E – Calendrier des prochains CVS

Les mercredis suivants : à noter dans les agendas

- ✓ Le 18 septembre 2024 à 14h
- ✓ Le 4 décembre 2024 à 14h